



## Renouvellement de titre de sejour

Par **salltre**, le **06/09/2013** à **08:13**

bonjour

je suis étudiant et ma carte de séjour expire le 30/10/2013 , je ne pourrai plus la renouveler .  
Mais il se trouve que ma compagne qui est française attends de moi un enfant qui doit naitre  
en Novembre. il faut noter que nous avons déclarés la grossesse à la mairie .

J'aimerais savoir svp si je pouvais avec la simple déclaration de grossesse de la mairie  
demander un titre de séjour père d'enfant Français avant la naissance de l'enfant . j'en ai  
besoin car j ai une proposition d emploi du coup sans titre de séjour valable tout est perdu en  
ces temps où le travail est cour pas les rues

Merci à tous.